



Mairie d'IFS
Esplanade François Mitterrand
B.P. 44 – 14123 IFS

Tél : 02-31-35-27-27
Fax : 02-31-78-30-09

Département

CALVADOS

Canton

CAEN XVI

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre

Le 16 décembre

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 5 décembre 2024

Date d'affichage 5 décembre 2024

Nombre de conseillers en exercice 32

Présents 24

Votants 30

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Jean-Pierre BOUILLON, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Inès TOROND-MOYA, Lydie WEISS, Christophe HEBERT, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Marc DURAN, Sébastien LAGALLE, Jean-Philippe COUSIN, Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP, Jean-Claude ESTIENNE, Allan BERTU et Cédric EVANO **formant la majorité des membres en exercice.**

Procurations : Elodie LEPESQUEUX, Clément HUYGHE, Justine PREVEL-LAVERGNE, Ayhan AYDAR, Virginie DALY et Aurélie TRAORE **avaient respectivement donné pouvoir à :** Inès TOROND-MOYA, Françoise DUPARC, Philippe GIRONDEL, Yann DRUET, Martine LHERMENIER et Jean-Paul GAUCHARD.

Absents excusés : Elodie LEPESQUEUX, Clément HUYGHE, Nadège GRUDE, Justine PREVEL-LAVERGNE, Ayhan AYDAR, Virginie DALY, Nadia DAMART et Aurélie TRAORE.

Secrétaire de séance : Mohamed MAÂCHE et Jean-Paul GAUCHARD.

N° 2024-124 – BUDGET PRIMITIF 2024 - DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Les décisions modificatives ont la même fonction que le budget supplémentaire concernant l'ajustement des prévisions en cours d'année mais n'ont pas de fonction de report. Elles modifient ponctuellement le budget primitif en inscrivant notamment des dépenses et recettes supplémentaires. Elles permettent également de modifier certaines imputations comptables.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

VU le budget primitif 2024 adopté par délibération n°2024-035 du 8 avril 2024 ;

VU l'avis de la commission « Finances, Administration générale, Sécurité et Vie économique » réunie le 10 décembre 2024 ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE :**

ADOpte la décision modificative n°1 suivante :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

NATURE	MONTANT	COMMENTAIRES
7478222- 331 Participations des personnes de droit privé Caisses d'allocations familiales	+111 000 €	Ajustement des participations de la CAF
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	111 000 €	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

NATURE	MONTANT	COMMENTAIRES
631351-518 Locations mobilières matériel roulant	1 000 €	Ajustement des crédits
60636-518 Habillement et vêtements de travail	2 000 €	Valeur résiduelle marché initial
60632- 518 Petit Équipement	15 000 €	Augmentation des crédits
615221-518 Entretien de bâtiments publics	50 000 €	Problème d'engorgement crèche. Remplacement pompe évacuation sanitaire hôtel de ville
615228-518 Entretien autres bâtiments	12 000 €	Remplacement réseau d'évacuation logement Paul FORT
615232-512 Entretien et réparations réseaux	21 000 €	Ajustement des crédits marché éclairage public 2024
62268-020 Autres honoraires, conseils.	10 000 €	Honoraires- Avocat agression d'un agent de la PM- Recrutement directrice population
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	+111 000 €	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

NATURE	MONTANT	COMMENTAIRES
204112-01 – Subventions d'équipement	- 4 000 €	Écriture prévue initialement sur le 204112, l'imputation se fera finalement sur le 2031 Étude
2031-202308-518 – Étude de renouvellement urbain	+ 4 000 €	Écriture prévue initialement sur le 204112, l'imputation se fera finalement sur le 2031 Étude
2188-201701- Autres immobilisations corporelles Opération culturel	+ 500 €	Ajustement crédits
21311-2014011-020 Constructions opération Hôtel de Ville	- 500 €	Ajustement crédits
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	0 €	

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Ifs, le 16 décembre 2024

Le Maire,



Michel PATARD-LEGENDRE

Rendue exécutoire le : 18/12/2024

Affichée le : 18/12/2024

Acte à classer

2024-124

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-12-18T15-47-22.00 (MI257897668)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20241218-2024-124-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Budget primitif 2024 - Décision modificative n.1

Date de décision : 18/12/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

7. Finances locales

7.1. Decisions budgetaires

7.1.2. Délibération afférente aux documents budgétaires (BP, DM, CA, CG, affectation Rtat)

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 2024-124.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 18/12/24 à 15:19

Par LELONG EMILIE

Transmis

Date 18/12/24 à 15:47

Par LELONG EMILIE

Accusé de réception

Date 18/12/24 à 15:54